



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

« Les Foulées Roses de Dax Autrement »

Le 11 octobre 2020

La Ligue contre le Cancer des Landes organise « Les Foulées Roses de Dax Autrement ! » le 11 octobre 2020, une action de mobilisation solidaire, symbolique dans l'esprit des « Foulées Roses de Dax » (dont la 8^{ème} édition devait se tenir le 11 octobre 2020 au Parc des Arènes de Dax), et dans le respect des règles imposées par la crise sanitaire. Cette charte a pour but de clarifier et d'encadrer le déroulement de cet évènement inédit.

En signant cette charte, chaque participant est invité à respecter rigoureusement les dernières dispositions gouvernementales pour faire face à l'épidémie COVID-19.

Nous rappelons que chaque participant aux « Foulées Roses de Dax Autrement ! » s'engage à :

- Respecter les recommandations concernant les gestes barrières : nombre restreint si participation en groupe, distances entre chaque personne à respecter, ...
- Ne pas participer s'il présente un ou plusieurs symptôme(s) du COVID-19 afin de se protéger et de protéger les autres.
- Respecter les arrêtés municipaux correspondant à son lieu d'habitation. Ne pas se rendre sur des zones fermées au public.
- Respecter le code de la route.
- Être dans une condition physique permettant d'effectuer une activité physique quelconque (course à pied, marche, corde à sauter, trampoline, roller etc.)
- Effectuer cette activité physique sous sa propre responsabilité.
- N'engager aucune poursuite contre la Ligue contre le cancer des Landes, organisateur des « Foulées Roses de Dax Autrement ! », en cas de dommages physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir ou engendrer durant « Les Foulées Roses de Dax Autrement ! ».
- Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.